ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN APPARTEMENT EN DUPLEX SIS A CESSY (01170), 315 CHEMIN DES LONGES RAYEES SUR LA MISE à PRIX DE 58.000,00 € OUTRE CHARGES

ADJUDICATION le MARDI 07 JUIN 2022 à 14 HEURES à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE 32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Société Coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au SIREN sous le n° 399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE
Sur la Commune de CESSY (01170 – Ain), 315 Chemin des Longes Rayées, dans un immeuble à usage mixte (usage artisanal et d'habitation), soumis au régime de la copropriété, ledit immeuble cadastré Section AP numéro 32, lieudit « 315 Chemin des Longes Rayées », pour 10 ares. Constituant le lot numéro ONZE (11) du lotissement autorisé par arrêté de Monsieur le Maire de CESSY (Ain), le 19 Juin 1989.
Les biens et droits immobiliers suivants :
AU REZ-DE-CHAUSSEE et PREMIER ETAGE :
LOT NUMERO UN (1) : Un APPARTEMENT EN DUPLEX d'une superficie de 95 m2 environ. Avec les 201/1.000èmes des tantièmes de propriété du sol.

La parcelle AP numéro 32 se situe en zone Uam1 du PLUIH : il s'agit d'une zone artisanale.
L'ensemble immobilier situé 315 Chemin des Longes Rayées consiste en un bâtiment abritant deux locaux artisanaux et des appartements. L'appartement se compose d'une entrée en rez-de-chaussée (13,40 m2), à l'étage un séjour/cuisine (41,85 m2), deux chambres (12,59 m2 et 10,05 m2), cellier (2,91 m2), salle de bains (4 m2) et toilettes. Les murs sont à ossature bois. A l'étage le sol est un plancher bois. Ouvertures équipées de volets roulants électriques. Mode de chauffage : poêle à bois et convecteurs. Superficie loi carrez : 88,45 m2.
Les lieux sont inoccupés et inhabitables en l'état, à l'état d'abandon.

Visite du bien : Jeudi 19 Mai 2022 de 15 h 30 à 16 h 30 par Maître Valérie BURINE, Huissier de Justice à VALSERHONE.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN SEUL LOT au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, au PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000), le **MARDI SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT-DEUX A QUATORZE HEURES sur la mise à prix de CINQUANTE HUIT MILLE EUROS OUTRE CHARGES.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com **et via le site avoventes.fr**
On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix (consignation minimum de 3.000 €).

POUR EXTRAIT
ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST